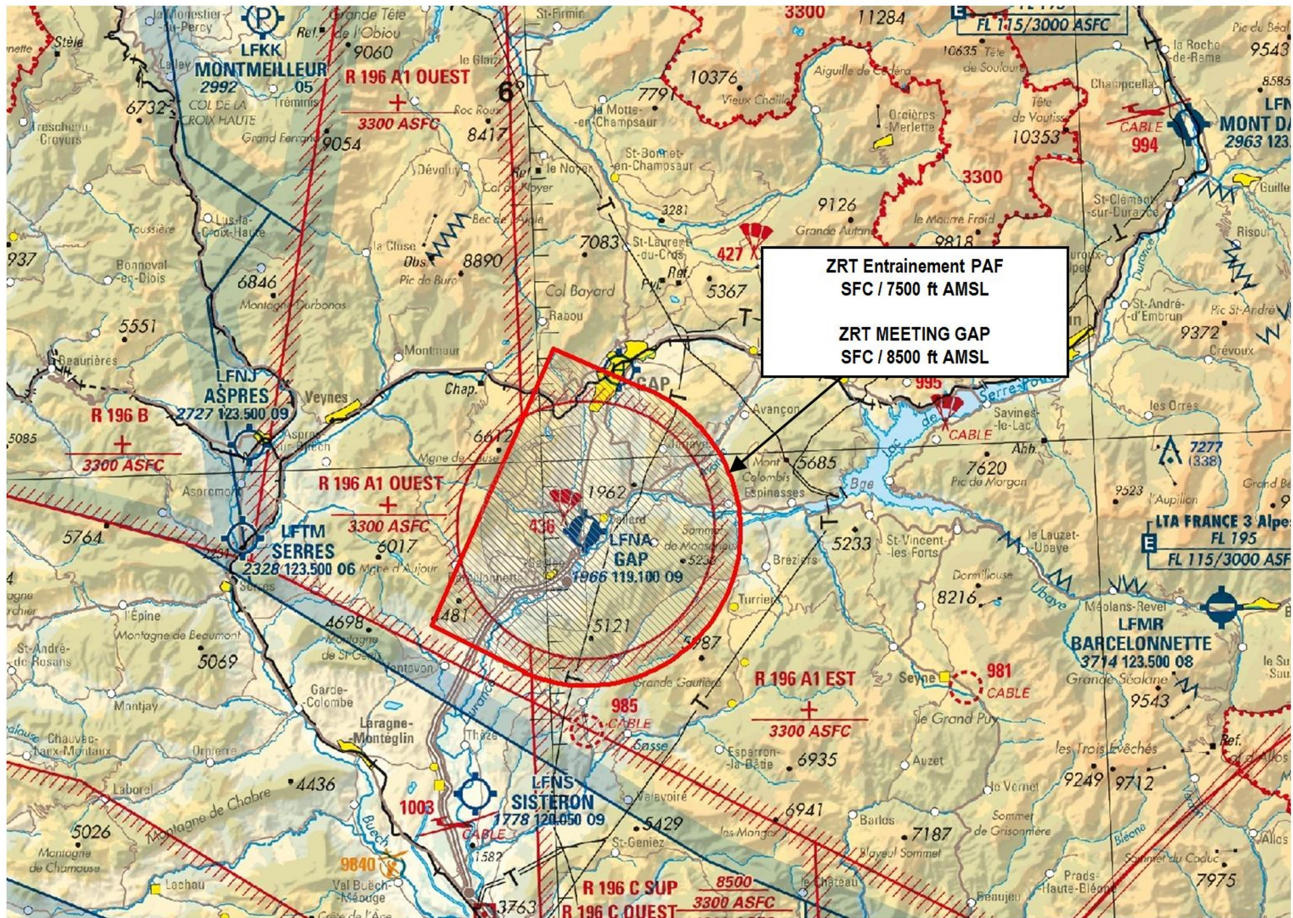


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) "Entrainement PAF" et "MEETING GAP" dans le cadre d'une manifestation aérienne sur l'aérodrome de GAP TALLARD

En vigueur : Du jeudi 18 avril au dimanche 26 mai 2024

Lieu : FIR : MARSEILLE LFMM - AD : Gap-Tallard LFNA

ZRT Entrainement PAF / ZRT MEETING GAP



Extrait carte OACI IGN au 1/500 000

ACTIVITÉ
Entrainement PAF et Manifestation aérienne.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT Entrainement PAF : Activable les 18 et 19 avril 2024, les 02, 13 et 14 mai 2024 pour entrainement Patrouille de France De 0700 à 1700 UTC
ZRT MEETING GAP : Activable : - jeudi 23 mai 2024 de 0630 à 1700 UTC - vendredi 24 mai 2024 de 0630 à 1700 UTC Active : - samedi 25 mai 2024 de 0630 à 1700 UTC - dimanche 26 mai 2024 de 0800 à 1700 UTC

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
 GAP INFO : 119.100 MHz
 MARSEILLE INFO : 120.550 MHz

GESTIONNAIRE

AFIS GAP

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

Contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour :

- La Patrouille de France
- les aéronefs participant à la manifestation aérienne, uniquement les 23, 24, 25, 26 mai
- les aéronefs autorisés par le directeur des vols de la manifestation
- les aéronefs assurant des missions d'assistance et de sauvetage ou de sécurité civile, de police, des douanes et de sûreté aérienne, lorsque leurs missions ne permettent pas le contournement de la ZRT, après contact avec le gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT Entraînement PAF/ZRT MEETING GAP**Limites latérales :

44°34'20.91" N, 006°00'52.78" E
 44°32'41.27" N, 006°05'38.23" E
 arc horaire de 6.00NM de rayon centré sur 44°27'12.69" N, 006°02'16.56" E
 44°21'50.58" N, 005°58'38.58" E
 44°23'47.33" N, 005°53'43.08" E
 44°34'20.91" N, 006°00'52.78" E

Limites verticales :

ZRT Entraînement PAF
 SFC / 7500 ft AMSL (5500 ft AGL)

ZRT MEETING GAP
 SFC / 8500 ft AMSL (6500 ft AGL)

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

La fréquence GAP INFO sera veillée par le directeur des vols.

ORGANISMES A CONTACTER

Du 18 avril au 14 mai :
 AFIS GAP
 Coordinateur au sol : 06 45 47 39 30 ou 06 83 24 72 42
Du 23 au 26 mai :
 Direction des Vols : 06 45 47 39 30 ou 06 83 24 72 42